



FQSA
Fédération québécoise
pour le saumon atlantique

Communiqué de presse
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LA FQSA DEMANDE DES ACTIONS RAPIDES POUR LE SAUMON

Québec, le 6 mars 2025 – Dans le contexte critique où se trouve le saumon atlantique, avec des montaisons historiquement basses en 2024, il est essentiel de poser des actions dès ce printemps afin d’assurer sa pérennité et revenir à la normale.

La Fédération québécoise pour le saumon atlantique (FQSA) salue le leadership du Ministère de l’Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), qui a coordonné une rencontre importante de la Table technique Saumon, qui s’est tenue le 21 février dernier. En plus des représentants de la Table nationale de la faune qui étaient présents, soit la Fédération des pourvoiries du Québec, la Sépaq, l’Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador, la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs et la FQSA, cette rencontre a aussi permis de réunir d’autres spécialistes, notamment de Pêches et Océans Canada (MPO), de l’Association de gestion halieutique autochtone Mi’gmaq et Wolastoqey, de l’Atlantic Salmon Federation, de la Fondation pour la conservation du saumon atlantique et des chercheurs du milieu académique afin de broser le portrait des enjeux de mortalité en mer et d’actions à mettre en œuvre dans les prochains mois.

Contexte

En 2023, une diminution drastique du nombre de madeleineaux (saumons de moins de 63 cm qui ont passé un an en mer) a alerté les biologistes et les pêcheurs. La situation s’est répétée en 2024, mais non seulement les madeleineaux étaient encore plus rares, les grands saumons (ceux qui passent au moins deux ans en mer) ont vu leur nombre diminuer de 20 à 80 % selon des données préliminaires fournies par les gestionnaires de rivières. Le bilan d’exploitation du MELCCFP sera publié au printemps comme à chaque année et nous fournira des données plus précises sur l’ampleur de ce déclin. Suite à l’analyse de plusieurs recherches, dont celles issues de projets en télémétrie, le constat est clair : les cohortes de saumoneaux qui ont fait leur migration à l’été 2022 et 2023 ont vécu une mortalité soudaine et importante, vraisemblablement dans le Golfe du St-Laurent, probablement un peu avant ou près du Détroit de Belle-Isle. Cela signifie aussi qu’en 2025, tout porte à croire que la montaison de grands saumons sera encore une fois très en deçà de la normale.

Il est encore trop tôt pour savoir si les madeleineaux seront nombreux ou pas en 2025, puisque nous ne connaissons pas encore le taux de survie des saumoneaux qui ont amorcés leur migration en mer en 2024.

Retour sur la rencontre du 21 février

Plusieurs experts gouvernementaux et non-gouvernementaux ont pu faire des présentations autour des hypothèses actuellement explorées. Les changements océanographiques dans la région du Golfe et de l'Atlantique Nord, surtout présentés par le MPO, notamment au niveau de la température et des courants, ainsi que les changements dans l'abondance de proies (p. ex. capelan, hareng, etc.) et de prédateurs (p. ex. phoques) ont fait l'objet de riches échanges, qui ont mis en lumière les diverses variations et anomalies des dernières années. Par exemple, les variations de température dans la région du Golfe ont été présentées, ce qui nous a permis de constater les écarts régionaux qui peuvent présenter autant des anomalies de chaleur ou que de froid. En 2022 et en 2023, certaines régions du Golfe ont connu des températures plus chaudes, mais les côtes du Labrador et le détroit de Belle-Isle présentaient des eaux de surface plus froides que les années précédentes. La prochaine étape consistera à étudier l'interaction potentielle de ces facteurs sur le saumon atlantique (montaison, parcours de migration, etc.) où plusieurs experts collaboreront.

L'hypothèse de la présence de certaines maladies, virales ou autres, entraînée par le passage de saumoneaux près des cages d'aquaculture présentes du côté des provinces des Maritimes, a aussi été explorée. Malgré des points de vue variés sur l'importance potentielle de ce facteur sur la mortalité de 2022 et de 2023, il semble clair qu'il manque des données pour balayer hors de tout doute cette hypothèse. En effet, il est très difficile d'échantillonner des saumoneaux pris près du détroit de Belle-Isle pour valider l'hypothèse. Un défi logistique et financier de taille, mais qui n'est pas insurmontable.

De plus, l'hypothèse d'une augmentation des prises accidentelles par les pêches aux poissons fourrages, comme le hareng et le capelan, a été explorée sous différents angles afin de bien comprendre la réalité et le fonctionnement de ces pêches et leur suivi au sein du MPO. Des analyses préliminaires présentées par la FQSA suggèrent que les conditions de migration ont entraîné un plus grand potentiel de chevauchement entre certaines pêches et le passage des saumoneaux. Des données de pêches, qui ont été obtenues suite à des demandes d'accès à l'information, ont été croisées avec des données télémétriques, et ces dernières ont montré que, dans certaines conditions de température, notamment depuis 2022, les saumoneaux ont tendance à utiliser une route migratoire plus près du Québec, ce qui se superpose avec les zones de certaines pêches commerciales, notamment la 4SW. Les données fournies ne font état d'aucune prise accessoire de saumon dans les 10 dernières années. La FQSA soulève qu'il apparaît toutefois très peu probable, voire impossible, qu'aucun saumoneau n'ait été capturé accidentellement. Cette situation pourrait s'expliquer par le fait que les pêcheurs de capelan et de hareng n'ont pas le droit d'avoir de prises accidentelles. Dans le contexte, la FQSA conclut qu'il est essentiel de mettre dès cette année des observateurs sur les bateaux de pêche au hareng et au capelan afin de documenter la situation et de saisir l'opportunité d'obtenir des spécimens à analyser pour répondre aux questions précédentes. De plus, comme il est possible de prévoir la période de passage des saumoneaux dans le Golfe et dans le détroit de Belle-Isle avec une grande précision, et que cette période de la migration dure entre 5 et 10 jours, « la pêche dans ces secteurs doit être limitée », mentionne le président de la FQSA, Normand Fiset. « Seuls quelques pêcheurs devraient être autorisés à poursuivre leur prélèvement pendant cette période afin de documenter s'il y a effectivement interception de saumoneaux et d'en faire le prélèvement le cas échéant. »

Finalement, les rivières n'ont pas été oubliées ! Plusieurs données de suivi de la santé des saumoneaux qui dévalent les rivières ont été présentées par le MELCCFP. Des données très intéressantes qui devront être elles aussi croisées avec d'autres, notamment afin de valider si les conditions de température en rivière pourraient entraîner une diminution du taux de survie et de la condition physique des saumoneaux au moment d'entreprendre leur grande migration. Un autre élément important qui a été souligné est le décalage dans la dévalaison des saumoneaux qui a mené, dans les dernières années, à une dévalaison qui débute quelques jours plus tôt dans certaines rivières. Des analyses supplémentaires seront nécessaires afin d'évaluer si cela entraîne une désynchronisation avec d'autres éléments, comme la présence de proies lorsque saumoneaux amorcent leur migration en mer, ou encore si cela peut être un facteur à considérer dans l'ensemble des variables qui pourraient augmenter le potentiel d'interaction avec les pêches commerciales, ou d'autres activités humaines.

Appel à nos décideurs

Considérant l'ampleur de l'enjeu et les conséquences pour le saumon atlantique, la FQSA demande au MPO d'agir rapidement pour mettre des observateurs sur les bateaux de pêches commerciales susceptibles de prendre accidentellement des saumoneaux afin de documenter la situation, en plus de limiter fortement ces pêches pendant les quelques jours critiques où passent la vaste majorité des saumoneaux dans le Golfe jusqu'à l'est du détroit de Belle-Isle. Les cohortes de saumoneaux de 2022 et de 2023 ont vécu une mortalité dramatique, nous espérons évidemment le mieux pour la cohorte 2024, qui remonteront en madeleineaux cette année. Cependant, il est encore temps de prendre action pour limiter consciemment la pression sur la cohorte 2025. Il faut réaliser qu'il s'agit sans doute là d'une des seules mesures à court terme pouvant être prise afin d'augmenter la survie en mer.

Nous espérons que le MPO saisira cette occasion de lancer sa Stratégie de conservation du saumon atlantique, dans laquelle nous souhaitons voir autant le pan des enjeux en rivières que des enjeux en mer, où le Canada a une responsabilité certaine. Cette Stratégie serait aussi l'occasion de financer des axes de recherches stratégiques et d'accélérer la collaboration au niveau de tables sectorielles stratégiques comme la Table technique Saumon au Québec et le Plan conjoint de recherche sur le saumon atlantique au Canada, en plus de soutenir des institutions académiques, comme le Centre Interuniversitaire de recherche sur le saumon atlantique, et des partenaires non-gouvernementaux et autochtones, essentiels au maintien de l'expertise et à la valorisation de la connaissance locale, ancrés dans les communautés.

Au Québec, malgré les préoccupations, il est trop tôt pour exiger une fermeture des pêches récréatives et traditionnelles. Les modalités de pêche récréative seront vraisemblablement plus axées vers la remise à l'eau intégrale (consultations en cours par le MELCCFP). Nous encouragerons les pêcheurs à suivre les meilleures méthodes de remise à l'eau, particulièrement en période de canicule, où le pêcheur peut aussi décider d'éviter de pratiquer cette activité. Les organismes gestionnaires de rivières et les pourvoyeurs participent à la mise en œuvre du Plan de gestion du saumon atlantique, au suivi des populations de saumon ainsi qu'à leur protection, notamment, et doivent être soutenus pour leurs actions sur le terrain. La FQSA a d'ailleurs déposé un mémoire prébudgétaire afin de renouveler le financement sectoriel en cette période charnière où les efforts de tous comptent pour permettre aux populations de saumon de revenir à la normale.

À propos :

La **Fédération québécoise pour le saumon atlantique (FQSA)** est un organisme à but non lucratif dont la raison d'être est d'unir et de représenter les intérêts de l'ensemble des intervenants du secteur du saumon au Québec, incluant les organismes gestionnaires de rivières, les pourvoiries ainsi que les pêcheurs, mais aussi de ses membres issus du monde des municipalités, des groupes de recherche, des communautés autochtones, ainsi que des groupes et entreprises intéressés par la cause du saumon atlantique et de la protection des rivières. Elle fait également la promotion de la pêche récréative comme levier de développement économique régional durable.

Notre vision s'orchestre néanmoins dans la volonté de demeurer l'acteur incontournable dédié à la reconnaissance du saumon comme emblème du patrimoine naturel, exceptionnel et distinctif du Québec et d'assurer la pérennité des populations de saumon atlantique.

- 30 -

Pour plus d'informations ou demandes d'entrevues

Patricia Lacasse

Responsable marketing, événements et
partenariats

Fédération québécoise pour le saumon atlantique

418-847-9191 #105

placasse@fqsa.ca